



Prix de thèse du GDR Robotique

Règlement 2010

05 mai 2010

Préambule

Le prix de thèse du GDR Robotique vise à distinguer les meilleurs travaux de recherche effectués dans le cadre d'un Doctorat dans le domaine de la Robotique (qui recouvre les 4 grands thèmes scientifique définis sur <http://www.gdr-robotique.fr/structure.php>). Ces thèses, soutenues en 2009, auront contribué à une avancée significative de la recherche fondamentale ou de la recherche appliquée.

Article 1

Le GDR Robotique organise un prix annuel de thèse en Robotique.

Article 2

Ce prix s'adresse aux docteurs ayant soutenu leur thèse entre le 01 janvier 2009 et le 31 décembre 2009. Ces thèses doivent avoir été soutenues dans un Etablissement français.

Article 3

Un jury sélectionnera la meilleure thèse selon des critères d'excellence (originalité, importance et impact des résultats, qualité de la rédaction..., voir annexe 1). Il pourra s'il le désire distinguer jusqu'à deux accessits. Chaque thèse sera examinée par au moins deux membres du jury.

Article 4

Le jury sera composé (annexe 2) :

- de membres académiques du Comité Scientifique de Pilotage (CSP) du GDR ;
- de l'animateur du Club de Partenaires du GDR, membre du CSP ;
- des Présidents de jury des années antérieures ;
- d'un représentant de chacun des Instituts INSIS et INS2I du CNRS.

Sous la responsabilité du directeur du GDR Robotique, le jury se dotera d'un Président en nommant, pour assurer cette fonction, une personnalité reconnue du monde universitaire ou du monde de l'entreprise.

En 2010, le jury sera présidé par Claude LAURGEAU.

Article 5

Les nominations seront annoncées et récompensées lors des Journées Nationales du GDR, 09-10 novembre 2010 au CNRS, Paris. Le lauréat sera invité à y présenter ses travaux.

Article 6

Le règlement et le dossier de candidature sont accessibles sur le site du GDR Robotique :

http://www.gdr-robotique.fr/prix_these.php

Article 7

La sélection des candidats au prix de thèse du GDR Robotique est de la responsabilité des directeurs de laboratoire. Ces derniers sont invités à pré-sélectionner les thèses qui leur paraissent les meilleures (soit, si la qualité le justifie et selon la taille du laboratoire, de 1 à 3 dossiers par laboratoire).

Les pièces à fournir sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Certaines sont à **envoyer sur le site du GDR** à partir du formulaire de candidature en ligne. Les autres sont à **envoyer par voie postale** à Etienne Dombre, LIRMM, 161 rue Ada, 34392 Montpellier Cedex 5.

Pièces à envoyer sur le site du GDR Robotique sous forme d'un seul fichier zip	Pièces à envoyer par voie postale	Avis confidentiels à envoyer par voie postale directement par les personnes sollicitées
<ul style="list-style-type: none">• un curriculum vitae (1 à 2 pages max.)• le mémoire de thèse• les rapports de pré-soutenance de thèse• le rapport de soutenance• la liste des publications relatives au travail décrit dans la thèse ainsi que les acceptations éventuelles des articles non encore publiés	<ul style="list-style-type: none">• deux (2) exemplaires de thèse	<ul style="list-style-type: none">• avis du directeur de thèse (obligatoire)• avis du directeur de laboratoire (obligatoire)

Article 8

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **21 juin 2010** (fermeture du site et cachet de la poste). Tout dossier incomplet sera rejeté.

Annexe 1 : Formulaire d'évaluation

Ce formulaire est donné ici à titre indicatif pour illustrer les points sur lesquels portera l'évaluation des thèses. S'ils le pensent nécessaire, et afin d'éclairer le jury, les rapporteurs peuvent se réserver le droit d'amender ce formulaire.

Annexe 2 : Jury 2010

Prix de thèse du GDR Robotique

Grille d'évaluation 2010

(Donnée à titre indicatif. Les éléments d'appréciation peuvent être amendés par les rapporteurs)

DOCTEUR

Nom

Prénom

TITRE DE LA THESE :

Date soutenance :

Durée de la thèse :

A - Apport scientifique

1. Quel a été le problème traité dans cette thèse ?

2. Apport de cette thèse dans son domaine de recherche (1 = mineur → 4 = majeur)

1 2 3 4

3. Originalité

- Appréciation sur le caractère novateur des résultats :

- Un verrou scientifique ou technologique a-t-il sauté ?

B - Diffusion et valorisation des résultats

1. Appréciation de la qualité des publications relativement aux résultats obtenus.

- Les supports de publications (congrès ou revues) sont :
 - de haut niveau :
 - prestigieux :
- La qualité et la densité des résultats sont-elles en bonne relation avec le nombre de publications ?

- Les résultats ont-ils donné lieu à des conférences invitées ?

- Quel est le nombre moyen d'auteurs par publication significative ?
2. Valorisation de la recherche :
 - Les travaux présentés ont-ils eu des conséquences technologiques ou économiques ?
 - Ont-ils conduit à la réalisation de prototypes ou de logiciels ?
 - Ont-ils conduit à un ou plusieurs dépôts de brevets ?
 3. Les travaux présentés ont-ils un impact sur l'image de la spécialité ?

C - Qualité du mémoire :

1. La qualité rédactionnelle est (1 = passable → 4 = excellente) :

1 2 3 4

2. Le document peut-il servir de référence pour un enseignement dans le domaine concerné :
 - Au niveau de l'état de l'art dans le domaine concerné ?
 - Au niveau des résultats nouveaux présentés ?

D - Autres informations à porter à la connaissance du jury et remarques :

Appréciation générale :

- A proposer à la nomination ;
- A proposer éventuellement ;
- Ne pas proposer

Prix de thèse du GDR Robotique

Jury 2010

Président : Claude LAURGEAU (Mines-ParisTech)

Présidents des jurys 2008 et 2009 :

Bernard ESPIAU (INRIA Rhone-Alpes)

Jean-Claude GUINOT (ISIR, Paris)

Membres académiques du CSP* :

Philippe BIDAUD (ISIR, Paris)

Philippe BONNIFAIT (HEUDIASYC, Compiègne)

Nicolas CHAILLET (LAB, Besançon)

Raja CHATILA (LAAS, Toulouse)

François CHAUMETTE (INRIA-IRISA, Rennes)

Etienne DOMBRE (LIRMM, Montpellier)

Grigore GOGU (LaMI, Clermont-Ferrand)

Wisama KHALIL (IRCCyN, Nantes)

Christian LAUGIER (INRIA Rhone-Alpes)

Jean-Paul LAUMOND (LAAS, Toulouse)

Philippe MARTINET (LASMEA, Clermont-Ferrand)

Jean-Pierre MERLET (INRIA, Sophia Antipolis)

Jocelyne TROCCAZ (TIMC, Grenoble)

Stéphane VIOLLET (LAPS, Marseille)

Membre industriel du CSP, animateur du Club de Partenaires :

Bruno PATIN (Dassault Aviation)

Membres représentant les institutions :

Michel DE MATHELIN : Chargé de mission INSIS.

Représentant de l'INS2I

** les directeurs de thèse de candidats au Prix de thèse ne siègeront pas dans le jury*